

Convocation pour une visite de santé au travail

Veuillez trouver ci-dessous la convocation de votre salarié dans le cadre de son suivi de santé au travail.

Convocation

MELADZE SOPIKO (né(e) le 20/12/2000)
Tilencia (#1000004977)
Le lundi 10 mars 2025 à 09h20

Accès & informations

Roquette
168 rue de la Roquette, 75011 PARIS
0143793113
roquette@acms.asso.fr

Visite de type : **VIP initiale**

Professionnel de santé : **Madame DEBLACIAT Delphine (Infirmier santé au travail)**

Merci au salarié d'apporter :

- Ses lunettes de vue ou lentilles de contact
- Son carnet de santé
- Tout élément qu'il souhaiterait communiquer à l'équipe médicale (analyses médicales, radiologie, résultat d'examen médical...)
- Sa pièce d'identité (Carte Nationale d'Identité ou Titre de séjour ou Passeport)
- Sa carte Vitale

[Accédez à votre espace adhérent](#)

Nous vous rappelons que le suivi de santé de vos salariés est obligatoire et qu'il relève de votre responsabilité.

Si cet horaire de convocation ne convient pas, merci de contacter votre centre dans un délai de 2 jours ouvrés avant la date de la visite. Le non-respect de ce délai peut entraîner une pénalité financière.

Bien cordialement,
Votre service de prévention et de santé au travail

Association interprofessionnelle des centres médicaux et sociaux de santé au travail de la région d'Île-de-France

Siège social : 55, rue Rouget de Lisle - 92158 Suresnes Cedex • Tél : 01 46 14 84 00 • www.acms.asso.fr

TVA intracommunautaire FR63775728223 • SIRET 775 728 223 010 53 • Code APE 8621 Z

Convocation émise le 12/03/2025